POLE MULTIMEDIA de PEYRAT DE BELLAC

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

du Jeudi 28 mars 2024

Le jeudi 28 mars 2024 à 16h00 l'assemblée générale de notre association s'est tenue en présence de 23 personnes. Cette AG reprend le bilan pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.

L'ordre du jour prévu lors des convocations a été respecté :
Rapport moral et financier, approbation des comptes, budget prévisionnel, fixation des cotisations, élections du Conseil d'Administration et du bureau, divers.

Rapport moral :
Le président a brièvement rappelé quelques statistiques pour l'année écoulée.
Le nombre d'adhérents est stable : 29 contre 28 la saison précédente.
Le fonctionnement du club reste inchangé : jours et heures d'ouverture identiques. La séance du mardi soir a lieu sur rendez-vous et pour les ateliers.
Le président a rappelé la participation importante de la Commune par le prêt des locaux, les subventions éventuelles et la prise en charge de la plupart des dépenses de fonctionnement (locaux, éclairage, chauffage, ligne Internet).

Rapport financier, approbation de comptes :
Concernant le rapport financier, le bilan de l'exercice (avril 2023 à mars 2024) laisse apparaître un résultat positif de 581.01€, composé de 1333.99€ en recettes et 752.98€ en dépenses. Si on ne tient pas compte de l'incidence « café » et « repas », le bilan est de 175.41€ en dépenses et 626.16€ en recettes, plus 130.26€ d'incidence café/repas, soit un résultat de 581.01€. Les principaux postes sont : les cotisations (+435€), les dons (+130.18€, dont 85.18€ en redistribution des bénéfices de la « fête des associations »), les intérêts du livret A (+60.98€), l'assurance RC (-72€), les fournitures de bureau (-76.70€) dont le panneau logo du club permettant de nous identifier lors des manifestations.
Aucun renouvellement de matériel n'a été effectué pendant cette période, aucune subvention n'a donc été demandée. Le détail des comptes et justificatifs est à disposition des membres dans les locaux du club.
Les comptes de la saison ont été approuvés par la totalité des membres présents.

Budget prévisionnel et fixation des cotisations :
A l'unanimité des membres présents, il a été décidé de reconduire le niveau des cotisations pour la prochaine saison ; à savoir : 15€ pour tous, habitants de la commune et extérieurs.

Election du Conseil d'Administration et nomination du Bureau :
Aucun changement n'a été apporté aux statuts et au règlement intérieur au cours de la période.
Conformément à l'article 11 des statuts, il a été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.
Claude CARDINAL, Bernard AMY, René BATTISOLDI, Norbert CELERIER et Michel LAJOUX ont été renouvelés à l'unanimité.
Le Bureau se compose de :
Président Michel LAJOUX, secrétaire Claude CARDINAL et trésorier Bernard AMY.

Divers :
Fréquentation, statistiques :
Le club a été ouvert 84 jours au cours de la saison passée. Le nombre total de présences a été de 770 (729 pour 2022/2023) ; soit une moyenne de 9.17 par séance, en hausse par rapport à l'année précédente (8.33). Le tiercé gagnant des présences est : Françoise (73), Norbert (72) et René (55).
Depuis l'ouverture du club en avril 2009, la palme revient à Norbert avec 775 présences sur 1364 ouvertures.

Enfin, et au nom de tous, le président remercie tous les participants culinaires dont chacun apprécie les réalisations des lundis/mardis AM, et les prouesses en cuisine lors de nos repas.

Les ateliers :

Un atelier a eu lieu en novembre 2023 où nous avons parlé de « la sécurité et des mots de passe » ; 20 participants en 3 séances. Le prochain atelier sera peut-être un atelier « Questions / Réponses » dont nous avons déjà parlé ; ainsi qu'un atelier sur « Les comptes ». De nouvelles propositions de thèmes d'atelier sont les bienvenues.

Les locaux :

Nous disposons désormais d'une ligne Internet très haut débit, grâce à la fibre optique installée par la mairie dans notre local en février 2024.

Sorties culinaires :

Nous nous sommes retrouvés à l'initiative d'Arlette et Norbert à Montmartre pour un barbecue (26 participants).
Un repas a eu lieu le 28 mars 2024 au restaurant « Le Manguier » (23 participants).
Les finances du club n'interviennent pas dans ces sorties, chacun payant sa part. Exceptionnellement, compte-tenu de la bonne santé financière de l'association, le club a pris en charge une partie du repas au Manguier. Les comptes de la saison 2023/2024 étant arrêtés à l'occasion de l'assemblée générale, ce repas figurera au bilan 2024/2025.
Enfin, le président renouvelle ses remerciements à tous les participants culinaires dont chacun apprécie les réalisations du lundi et du mardi AM, et à l'occasion des repas.

Après clôture de la séance vers 17h00, tous les participants ont partagé un moment de convivialité autour du pot de l'amitié.

Vous êtes invité à renouveler votre cotisation pour la saison 2024/2025, au club, aux heures d'ouverture. Les cotisations restent inchangées, 15€ pour tous les adhérents.

Le Bureau

BULLETIN D'INSCRIPTION ou de RENOUVELLEMENT (à remplir, à détacher et à transmettre accompagné de votre règlement à un membre du bureau ou au club)

M. /Mme NOM _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse (*) _____

Code postal (*) _____ **Ville (*)** _____

Téléphone (*) _____

Adresse Email (*) _____

(*) si changement